

Rapport d'Activités

2022





Centre Joyeux Béarn



LA CHARTE DE LA LAÏCITE

I. Charte Associative

L'Association Centre Joyeux Béarn développe des missions d'utilité sociale en faveur des enfants, des familles et des usagers depuis sa création. Elle est fidèle à l'esprit d'humanisme et d'innovation qui a toujours animé sa fondation par la Congrégation des Filles de la Charité.

Elle a la volonté de s'inscrire dans une dynamique éducative, pédagogique, relationnelle et partenariale.

L'Association réaffirme que chacun a le droit au respect de sa personne et s'engage à favoriser des services de qualité et adaptés dans une démarche de citoyenneté active et solidaire.

II. Contrat d'engagement républicain

La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'État. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïc de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions

politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïc de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression. Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou

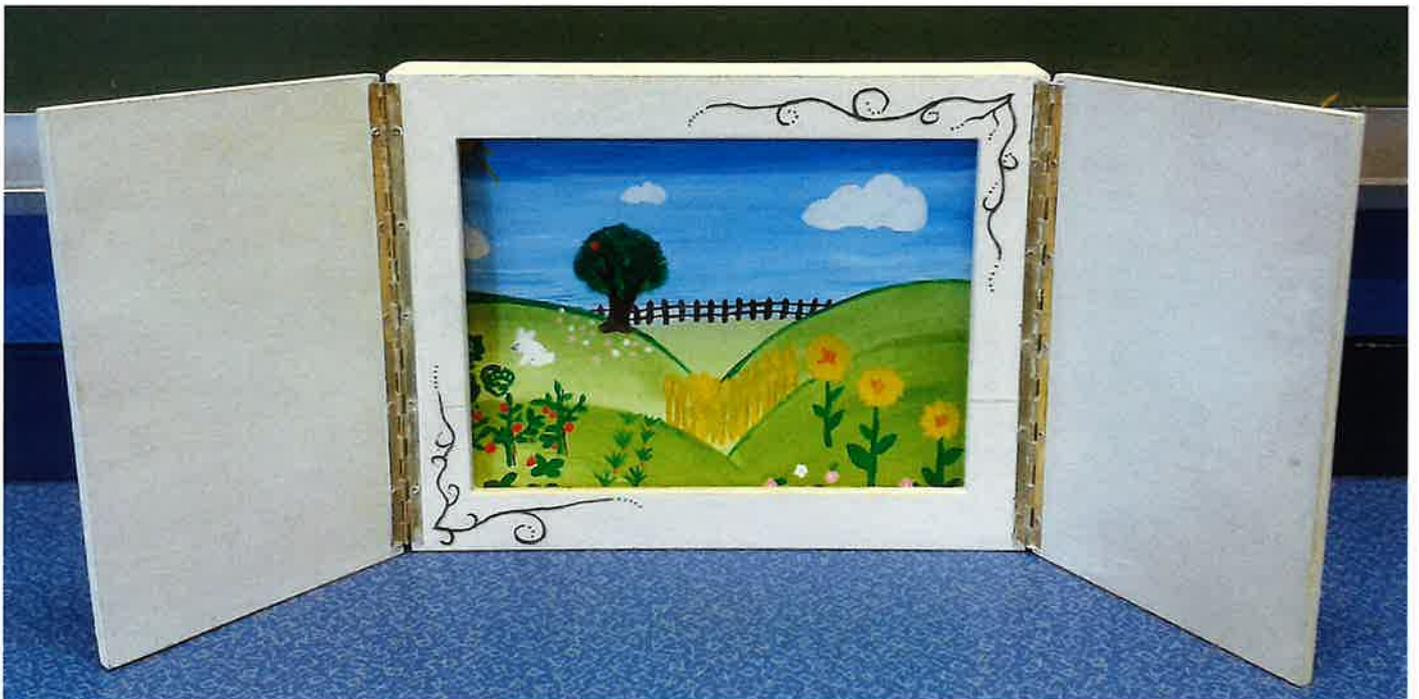
physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République

Le Mot de la Présidente



Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter ce soir le rapport moral de l'Association Centre Joyeux Béarn pour l'exercice 2022.

Notre Association Loi 1901 s'inscrit dans le domaine de la Petite Enfance et se définit comme lieu d'accueil. Ses statuts guident son action et posent ses principes fondateurs. Notre Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois (03/03, 17/05, 28/06, 26/09, 19/12) notre Bureau 4 fois (27/01, 26/04, 19/09, 06/12). Que les administrateurs composant notre Conseil et notre Bureau, tous bénévoles, soient remerciés pour leur disponibilité et leur engagement. Notamment dans nos différentes commissions... Que ceux qui nous quittent après de très nombreuses années de collaboration soient également remerciés (Lilianne, Serge, Patricia...). Toute notre reconnaissance pour cette aventure partagée... Et un grand merci aux nouvelles administratrices qui nous ont rejoints (Mélanie, Annabelle, Anne)

Depuis plus de 50 ans, Nous gérons la « grande crèche » du Centre et comme vous pourrez le constater plus tard dans notre rapport d'activités, je suis heureuse de constater que notre enthousiasme collectif n'a pas faibli malgré les difficultés inhérentes au contexte socio-économique.

Cette année notre activité a été impactée. Les éléments financiers qui vous seront présentés par notre Trésorière et confortés par notre commissaire aux comptes vous indiqueront leur incidence négative sur notre trésorerie.

Nous sommes, néanmoins, restés fidèles à nos missions et valeurs ainsi qu'à notre projet associatif. Nous avons dû adapter nos moyens en veillant à la bonne gestion des comptes tout en continuant à œuvrer au bien-être et à l'épanouissement des enfants qui nous sont confiés. Notre souhait étant toujours la qualité de leur accueil dans leur diversité. (Inclusion des enfants porteurs de handicap, Accueil d'enfants dans le cadre AVIP...) Avec une place des parents reconnue, effective et en complémentarité avec les professionnels(les) du Centre. Notre projet associatif est donc plus que jamais au cœur de notre action.

À travers nos activités propres et celles que nous développons, nous travaillons à adapter notre offre de service aux nouveaux besoins des usagers dans le secteur de la petite enfance et de la parentalité, tout en essayant d'offrir toujours un meilleur cadre de travail possible à nos professionnel(les). Nous essayons de favoriser l'enrichissement des compétences par le biais de formations, journées pédagogiques, analyse de pratiques, etc., mais aussi avec du matériel adapté afin de réduire les troubles musculo squelettiques et favoriser la qualité de vie au travail.

Administrateurs bénévoles, salariés et équipe de Direction n'ont eu de cesse de travailler ensemble et de faire preuve de solidarité, d'innovation et de réactivité tout au long de l'année. De nouveaux projets ont émergé et ont été élaborés ; de nouvelles actions stratégiques mises en place. Certaines n'ont pas abouti, d'autres sont encore en gestation...

Le Conseil d'Administration et moi-même tenons à remercier chaque membre du personnel : l'équipe de Direction, le personnel administratif, de service et d'entretien, les professionnelles de la grande crèche, mais aussi notre pédiatre et notre psychologue pour leur professionnalisme sans faille et leur investissement auprès des enfants, de leurs familles...

Nous remercions également et particulièrement nos partenaires institutionnels notamment la CAF des Pyrénées Atlantiques, le Conseil Départemental, la Mairie et l'Agglo de Pau... Ils nous ont toujours accompagnés et soutenus dans nos projets et initiatives. Mais aussi les associations et structures sociales qui nous accompagnent dans le développement de projets.

Nous accueillons 164 enfants sur l'année et ce sont 146 familles qui nous ont fait confiance en 2022.

Les parents sont au cœur de notre action et sont sollicités ponctuellement afin d'apporter leur propre savoir-faire à l'association (chants, comptines, lectures, ateliers cuisine...). Mais aussi pour des accompagnements (ludothèque...). Ils peuvent aussi s'investir s'ils le souhaitent dans notre Conseil d'Administration ou dans une commission prédéfinie. Et ils sont toujours les bienvenus pour des temps ponctuels (coin café, échanges informels...)

L'année écoulée a été riche d'événements et de projets réalisés... Cette mise en œuvre a été faite par nos équipes en collaboration avec le Conseil d'Administration. Nous les reprendrons plus en détail dans le rapport d'activités. L'équipe de Direction, M Claverie et Mme Pédurthe, ont validé leurs cycles d'études et ont malgré la charge de travail continué à s'impliquer pleinement dans la gestion du Centre. Nous les remercions particulièrement tous les deux et leur renouvelons toute notre confiance même si nous avons conscience que leur avenir professionnel sera une page nouvelle...

Dans cette période mouvementée, nous continuerons à travailler tous ensemble en œuvrant d'abord à la pérennité du Centre tout en relançant notre dynamique associative dans des projets et actions afin de renforcer notre image, nous développer... Nous serons toujours attentifs à continuer de travailler notre ouverture sur l'extérieur, à améliorer l'aménagement de nos espaces intérieurs, à placer l'environnement et la nature au cœur de nos préoccupations, à valoriser la fonction parentale, le bien-être des enfants accueillis, la reconnaissance de nos métiers Petite-Enfance, etc. Et ce dans le droit fil de notre projet associatif...

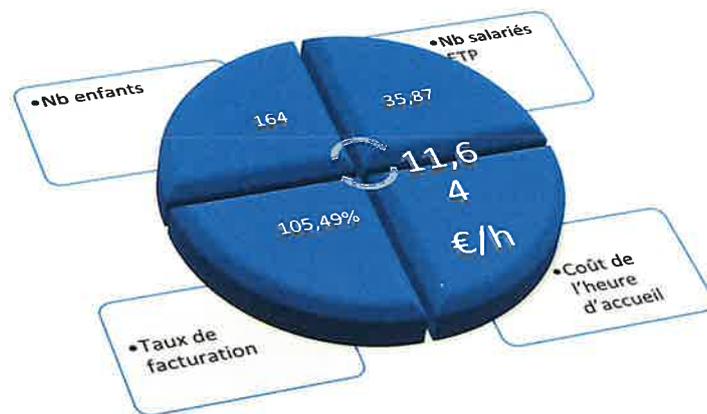
C'est un très beau chantier pour l'année 2023... Je suis persuadée que nous continuerons à nous mobiliser. Le Centre Joyeux Béarn est à un tournant de son avenir ; sachons en être acteurs !

Je vous remercie de votre attention.

LA FRÉQUENTATION

Nous avons actuellement un agrément pour 83 enfants.

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : Crèche : 164 enfants ont été accueillis en 2022

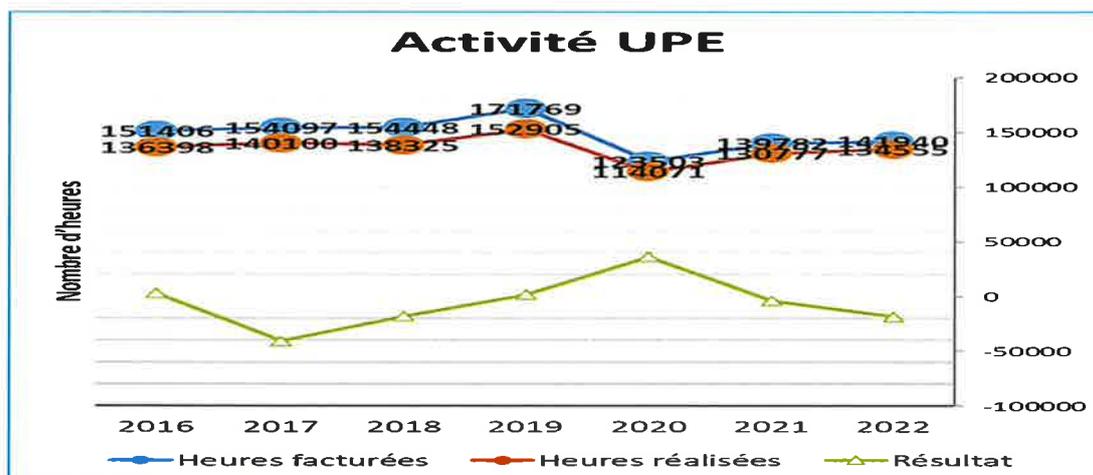


Nombre d'heures réalisées :

Pour l'ensemble des services de la crèche :

134 555.50 heures ont été réalisées

141 940.50 heures ont été facturées



Les Familles :

164 enfants ont fréquenté la structure durant l'année 2022 soit 146 familles parmi lesquelles 98 sont domiciliées à Pau.

FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Le projet d'établissement pose parmi les missions de la crèche : Accueillir et accompagner les parents en étant un relais auprès de leur enfant. Les parents sont de plus en plus sensibles à ce que peuvent vivre leurs enfants à la crèche. Dans une étude réalisée à la crèche en Mai 2022, ils expriment être satisfaits de la qualité d'accueil de leur enfant mais souhaitent y être davantage associés.

Ce retour nous a confortés dans nos pratiques avec les enfants mais a renforcé notre souhait d'associer les parents dans la vie de la crèche.

Ainsi ...

Le Hall : Lieu d'échanges et de rencontres

Faire vivre le hall, c'est aussi créer du lien, de l'information pour favoriser les échanges.

Un « **mur d'inscription aux sorties** » a été créé ; les activités ou sorties programmées à l'avance (sortie quartier, ateliers cuisine, sortie médiathèque et sortie ludothèque) sont affichées pour permettre aux parents d'accompagner leur enfant lors de ces moments.



Le hall est aussi un lieu d'échange sur la prévention et le développement de l'enfant.



Pour répondre aux questionnements des parents, la commission « hall d'accueil » a imaginé un panneau avec noté le « **pourquoi du mois ?** ». L'objectif de ces affiches est de sensibiliser les familles sur différents sujets et de mettre les recommandations nationales de la santé en lien avec notre projet pédagogique. Par exemple, « Pourquoi un plateau repas à la crèche ? », « Pourquoi le plurilingue à la crèche »

Ce tableau est souvent en lien avec des ateliers proposés dans le hall comme le **lavage de nez** avec les infirmières puéricultrices, l'importance des **activités d'éveil** avec les éducatrices de jeunes enfants, **la place du livre pour le jeune enfant** avec l'équipe pédagogique de la crèche et la médiathèque des Allées qui intervient sur la structure sur des temps de lecture. De la même façon, **l'alimentation** de l'enfant a été abordée avec une diététicienne de la CPAM de Pau autour d'un goûter partagé. Ce moment de convivialité a permis aux familles de s'informer, d'avoir des réponses à leurs questions et d'échanger avec les professionnels mais aussi entre eux. Beaucoup de parents ont pu témoigner de leurs expériences sur le sujet concerné. Ex : Mon enfant refuse de manger, que faire ? Quand passer du liquide aux morceaux ?

Vous pouvez retrouver dans le hall sur les panneaux d'affichages, quelques créations de **fiches recettes** pour TOUS.



Pendant un moment, vous avez aussi pu apercevoir dans le hall, un « **prêt ou troc de bottes** ».

Si les bottes de l'enfant sont trop petites, les parents peuvent les échanger contre une paire plus grande ; Si les parents n'ont pas de bottes, la crèche propose alors un prêt sur l'année.

Les parents qui le souhaitent peuvent aussi fournir une paire de bottes à leur enfant.

Le jardin est un espace de jeu vaste et apprécié par tous les enfants. Afin de profiter au mieux du jardin, les bottes en plastiques sont les plus adaptées pour partir vagabonder dans l'herbe et la terre humide. Le but étant que tous les enfants puissent profiter des flaques du jardin ;))

Jusqu'à présent, les bottes étaient rangées dans des boîtes en vrac. Pour des questions d'hygiène et de praticabilité, le Joyeux Béarn a investi dans des meubles pour les bottes, avec des casiers individuels. Cela participe aussi à l'autonomie de l'enfant qui très vite a compris où il pouvait retrouver ses bottes avant de sortir dans le jardin. Nous en avons profité pour réaménager l'espace d'accueil du G3 en installant des portes manteaux individuels.



Concernant les travaux, nous avons profité de la fermeture en Août pour rénover « l'atelier peinture », devenu vétuste. Les murs s'écaillaient, les sols étaient tachés, les meubles plus adaptés, la robinetterie abîmée etc... Étant un espace propice aux activités « sales » du quotidien (semoule, peinture, encre, etc...), il était devenu plus que nécessaire de repenser ce lieu.

La pièce a pu être refaite du sol au plafond, l'idée étant de ne faire que des étagères afin que le sol puisse être dégagé pour un entretien ménager plus efficace (pas de meubles au sol).

Pour favoriser les moments d'échanges, de convivialité, de partage et de gourmandises, plusieurs petits déjeuners ont été proposés durant l'année aux familles.

Lors de ces moments, Carla Guillaume, chargée de projet parentalité de la Cité Éducative de la ville de Pau, est venue s'entretenir avec quelques familles vivant sur le quartier. Ce travail avait pour objectif *de réaliser une étude des besoins, attentes et ressources des familles des quartiers prioritaires de la ville de Pau sur les questions de parentalité.* Plusieurs temps de retour aux familles sont planifiés sur l'année 2023.

Initiatives et participations des familles

Le lien avec les familles c'est aussi leur permettre d'impulser des envies, des idées.

Une maman de la crèche est à l'initiative de la **collecte de jouets pour la Croix Rouge**. A l'approche de Noël, des parents ont participé à une collecte de jouets. Le Joyeux Béarn a mis à disposition un espace, permettant aux familles de déposer leurs dons de jouets ; Ils ont été amenés ensuite à la Croix Rouge par des parents.



Dans la même démarche, des familles ont impulsé une collecte de gâteaux dans le cadre du **Téléthon 2022**. Ces pâtisseries ont été vendues dans le quartier de Saragosse le 02 et 03/12/2022 par la MJC des fleurs.

Des cakes ont été faits par les enfants lors de leur atelier pâtisserie du jeudi.

Comme les années précédentes, le Samedi 14 Mai de 9h30 à 12h, ont eu lieu les **portes ouvertes** du Centre Joyeux Béarn. Un événement attendu pour les familles ayant fait une demande d'inscription. Nos équipes salariées ainsi que des administrateurs très investis pour cette matinée, ont accueilli, puis accompagné par petits groupes, les futurs usagers pour leur présenter en situation nos différents services, notre projet pédagogique et les locaux de notre grande crèche. Les agents d'accueil étaient disponibles pour faire le point sur les dossiers administratifs.

Les représentants des activités résidentes ont été aussi présentes et ont pu échangé sur leurs propositions au sein du Centre Joyeux Béarn. Un grand merci aux parents déjà adhérents de notre association qui se sont occupés du coin café. Ils ont pu faire un retour d'expériences d'accueil aux visiteurs.

Un diaporama a été diffusé par un projecteur au coin parents durant toute la matinée. Il retraçait les différents temps forts d'une journée à la crèche, permettant aux familles de s'en faire une idée concrète.



Nous proposons aussi aux parents, **des temps sans la présence de leur enfant**. Ainsi, une professionnelle formée, a proposé des ateliers sophrologie tous les jeudis de 12h30 à 13h30 en salle polyvalente. Ces 11 séances gratuites se sont déroulées entre Septembre et décembre 2022.

Le 05 Avril de 18h30 à 20h a eu lieu **une soirée à thème**, en direction des familles du Joyeux Béarn. Le sujet de l'acquisition de la propreté « grandir sans la couche » a émergé de différents questionnements des parents. La psychologue petite enfance, ainsi qu'une puéricultrice et éducatrice de jeunes enfants étaient présentes pour accompagner les parents dans le développement de leur enfant. Les familles

ont pu également échanger entre elles sur les situations rencontrées avec leur enfant ou leur ainé, de partager des idées, des astuces, des supports (livres par exemple, ...).

Considérer la place du parent c'est savoir faire évoluer ses pratiques ...

Plusieurs textes de loi et rapports viennent modifier les missions des EAJE :

- ... « Contribuer à l'inclusion des familles et la socialisation précoce des enfants, notamment ceux en situation de pauvreté ou de précarité ;
- Mettre en œuvre un accueil favorisant l'inclusion des familles et enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques ;
- Favoriser la conciliation par les parents de jeunes enfants de leurs temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales ... »

Ce sont des axes à considérer au-delà de l'accueil du jeune enfant.

Ainsi, le retour à l'emploi est une préoccupation prégnante pour la plupart des familles et le manque de place en crèche pour son jeune enfant est un frein pour certains parents. C'est pourquoi suite à la réponse à un appel à projet, le Centre Joyeux Béarn a reçu le label « **Crèche à vocation d'insertion professionnelle** ». 1^{ère} crèche AVIP du département, cette expérimentation est rendue possible grâce au soutien financier spécifique de la Cité Educative, de la Communauté d'agglomération et de la Caisse d'allocations familiales, et à un travail partenarial renforcé entre les équipes de ces acteurs institutionnels, du PLIE et de pôle emploi.

Toujours dans l'idée même de recentrer la place du parent au cœur de nos préoccupations, **la journée pédagogique du 04 Juillet 2022** a porté sur ce thème.

Un questionnaire avait été proposé aux familles en amont afin de faire émerger les besoins et les attentes lors du temps de familiarisation, lors de l'accueil au quotidien, lors des moments festifs, le fait d'être associé aux différentes propositions d'ateliers, d'activités, de sorties les affichages etc....

Durant cette journée pédagogique, l'équipe a su se remettre en question et travailler ensemble pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant, des parents mais aussi des professionnels.



Le 21 Novembre 2022, la **deuxième journée pédagogique** avait pour thème **la communication**.

Suite à la journée pédagogique précédente, le choix de l'équipe s'est porté sur la communication en globalité, c'est-à-dire comment s'adresser aux parents ? Comment communiquer entre professionnels ? Comment se faire entendre ? L'équipe d'encadrement a fait le choix de faire intervenir Elsa Helleu des Ateliers Positifs : formatrice et conférencière, conceptrice de l'approche de la Communication Vivante. La journée a été rythmée par de nombreux ateliers de mises en situation.

Quelques moments du quotidien à la crèche

Depuis plusieurs années, le dispositif « **parcours d'enfance** » est proposé par le **GAM** aux structures petites enfance. C'est un espace dédié aux tout-petits, où le son et le silence se croisent au gré des manipulations d'objets sonores, de comptines et chansons enveloppantes, ... Certaines professionnelles du Joyeux Béarn ont élaboré ce parcours sur des temps de formation. Les enfants du Joyeux Béarn ont pu y participer en petits groupes, accompagnés de parents et de professionnels. Par la suite, nous avons invité les familles à prendre part à des ateliers enfants-parents afin de s'initier et découvrir cet univers.



Ces deux dernières années ont mis en valeur l'importance de **vivre au contact de la nature et de profiter des espaces verts** qui s'offrent à nous. Cela a été notamment vérifié, lors des sorties des différents confinements et par l'utilisation avérée des espaces verts par les résidents du quartier Saragosse, qui ont connus une réhabilitation grâce au programme de l'ANRU.

Le Centre Joyeux Béarn bénéficie d'un grand espace vert et a à cœur de valoriser son jardin pour offrir une découverte infinie à chaque enfant. D'ailleurs, il n'est plus à rappeler que la charte Nationale pour l'accueil du Jeunes Enfants légiférée en 2021 préconise « un contact réel avec la nature », source de contemplation et de créativité.

Enfin, nous faisons également le constat que les familles sont de plus en plus soucieuses de proposer à leurs enfants des animations autour de la nature et participent activement à celles organisées par la crèche. En 2022, nous avons poursuivi cet élan vers le dehors et la nature en invitant les enfants, les familles et les professionnel-le-s à profiter de notre jardin et de toute la créativité que celui-ci peut nous offrir en s'appuyant sur des intervenants.

A la découverte du **monde enchanté d'Arsène Lutin ...**

A travers un parcours sensoriel proposé par le **Chapeau d'Olivier** dans le jardin de la crèche, Olivier Breton, animateur nature, a composé des univers d'exploration autour des matériaux naturels en lien avec les saisons. Tel un explorateur, l'enfant et sa famille ont pu évoluer pieds nus à leur rythme et selon leurs envies sur une zone ludo-tactile, un coin musical, un jardin des senteurs, un espace créatif autour de la peinture naturelle et un bac de matières naturelles.



Afin de poursuivre dans ce sens, **Laure Cabanne**, Exploratrice du monde des formes et créatrice en **quête de sens** est intervenue au Centre Joyeux Béarn auprès des enfants de leurs parents et des professionnels.

Laure Cabanne propose 4 types d'ateliers répartis sur 4 journées au cours desquels exploration, découverte, éveil de la curiosité et nature sont les 4 mots clés.

Atelier 1 : Les éléments dans tous ses états.

A travers le toucher, la vue et le mouvement, explorer le potentiel de l'eau, de l'air et de la terre.



Atelier 2 : Le végétal comme outil artistique

Tracer avec une palette très variée de pinceaux végétaux (réalisés à l'aide de fleurs, d'éléments piochés dans la nature...), avec le bout de ses doigts-plumes, avec des écorces,



Atelier 3 : L'arbre

Invitation pour chaque enfant à créer une guirlande naturelle de feuilles à l'aide d'une branche. Par la suite, chaque guirlande sera suspendue à l'arbre pour le plus grand plaisir de nos yeux. Un beau moment pour faire œuvre commune.



Pour compléter les deux premières interventions autour de la nature, nous avons plongé tous ensemble dans la **découverte de l'association « Jardin Epicurien »**

Ce moment parent-enfant a été riche en complicité et en partage des savoirs de chacun autour de la terre et des graines. Pourquoi l'herbe pousse ? Pourquoi les feuilles sont vertes ? Pourquoi elles tombent ? Autant de questions à propos de leur environnement.

Au-delà de la nature, Le « Jardin Epicurien » a sensibilisé aux effets du réchauffement climatique sur la faune et la flore. Il nous a aussi amenés à tendre l'oreille pour reconnaître les oiseaux qui côtoient notre jardin ainsi que des dégustations de noix, manipulation de végétaux (fougères, feuilles...) et la création de cartes avec fusains, pochoirs et végétaux.



Après avoir reçu le programme du **cinéma Le Méliès**, l'équipe d'encadrement a jugé intéressant d'accompagner des familles et des enfants du Joyeux Béarn à la découverte du monde cinématographique. Sont invités à la sortie le groupe de Passerelle ainsi que les plus grands du G1-G2 et G3, accompagnés par des parents. Ce sont des courts métrages, courts et adaptés aux jeunes enfants.

Jeudi 17 Novembre : Un hérisson dans la neige et Jeudi 15 Décembre : Vive le vent d'hiver



La vie à la crèche, c'est aussi tous ces moments qui enrichissent le quotidien.

Cirquenbul a fait son retour au Joyeux Béarn. 4 ateliers (les vendredis 4-11-18-25 mars 2022) ont été proposés à des groupes de 10 enfants. Ces ateliers invitent à la découverte des arts du cirque. Les parents sont aussi associés.



En complément de ces ateliers, le vendredi 25 mars 2022 de 14h à 17h en salle polyvalente, est proposée une **animation parents / enfants d'initiation aux arts du cirque**.



Nouvelle édition pour la **semaine du goût**. Thème de cette année, les couleurs !

Nous avons pu proposer aux familles un dress code : de s'habiller, de porter un accessoire ou avoir une touche de la couleur du jour. Les familles ont été invitées à participer à de nombreux ateliers cuisine durant cette semaine-là avec leur enfant.



Semaine du Goût

<p>Jaune</p> <p>10/11/2022</p>	<p>Rouge</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p>	<p>Vert</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p>	<p>Noir</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p> <p>10/11/2022</p>
---	---	--	--



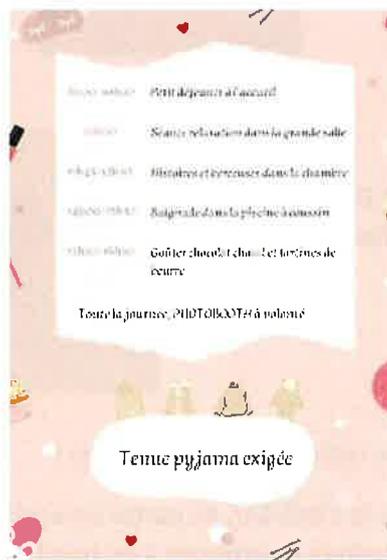
Une fois par mois, un temps dit « **Cinéma Party** » est proposé. Une professionnelle raconte une histoire de vive voix et projettera des images sur un mur à l'aide d'un vidéoprojecteur et de diapositives d'histoires.

L'objectif de cette activité est d'apporter de la nouveauté aux enfants en utilisant un support de transmission différent de leur quotidien (vidéo projecteur avec diapositives).



Emergent d'une demande des professionnels en septembre 2022, nous avons décidé d'expérimenter et de mettre en place **une journée à thème par mois**.

Octobre : semaine en couleurs (en lien avec la semaine du goût) / Novembre : Voix, chants /
Décembre : Pyjama Party



Ces journées se poursuivront en 2023.

Le plurilinguisme et la culturalité au cœur du Joyeux Béarn

L'Association DULALA et la Cité Educative de l'agglomération paloise ont renouvelé leur accompagnement afin de poursuivre notre intérêt pour le plurilinguisme et la culturalité au sein de notre structure. Une journée de formation pour la **création de boîtes à histoires a été initiée.**

Ce temps, animé par Mathieu Daure de l'association Dulala a été proposé à plusieurs salariés et parents.

Nouveau cette année 2022, dans l'objectif de fédérer les structures petite enfance du quartier (école, crèche, MJC), plusieurs réunions ont eu lieu dans l'optique de proposer aux familles une animation commune au quartier Saragosse autour du plurilingue et l'interculturalité.

De ce fait, nous avons organisé, avec l'ensemble des partenaires du quartier (MJC des fleurs, école du quartier, médiathèque, ...), **le festival « TIRE LA LANGUE »** le 31 Mai 2022. La matinée a été consacrée à des échanges et des partages de temps lecture de boîtes à histoires, Kamishibai ou autre entre les structures partenaires du projet.



La journée s'est terminée au Parc Noulibos au cœur de quartier de Saragosse avec de nombreux stands : un stand lecture d'histoires par la médiathèque, un stand exposition de réalisations créatives d'enfant des écoles, un stand pour le Joyeux Béarn avec ateliers manuels et présentation de notre blason et totem avec la vidéo plurilingue.



Un espace « spectacle » proposé pour la chorale de l'école et la danse de la MJC des fleurs.

Chaque structure présente ce jour a fait une collecte de gâteaux (cuisinés par les familles) afin de proposer un goûter XXL au cœur du parc. Nous estimons qu'environ 300 personnes étaient présentes lors du festival. Une réussite.

Nous proposons deux supports créatifs, l'un qui fait appel aux sensibilités manuelles (totem et blason) et l'autre au support de la vidéo (montage vidéo) sur lesquels les familles pourront faire connaître leurs spécificités culturelles au travers leur langue. Le but est aussi de montrer à travers ce support comment nous faisons vivre le plurilinguisme et l'interculturalité au sein du Joyeux Béarn.

Pour notre blason, nous avons imaginé reprendre l'arbre symbolique du Joyeux Béarn, tout en fleurs. Tout autour de notre blason le mot « famille » est écrit en 35 langues différentes. C'est une création réalisée avec un petit groupe de parents et de professionnels de la crèche.



Pour le **totem**, l'idée est de construire en bois décoré de fils de laine. Ce totem transportable, sera installé par la suite dans les écoles environnantes.



Des fleurs en papier de soie ont ensuite été confectionnées par des familles grâce à des kits, réalisables à leur domicile ou lors de l'après-midi au parc Noulibos. Ces fleurs en papier de soie ont été disposées sur les branches du totem.



En complément de notre totem, nous avons réalisé, avec les parents, **une vidéo mettant en avant les différentes langues parlées et/ou connues au sein du Centre Joyeux Béarn**. Cette vidéo est diffusée sur un ordinateur dans le totem. La phrase « bonjour, je m'appelle XXX et je suis papa, maman, professionnelle à la crèche du Joyeux Béarn » a été dite par tous les participants en différentes langues. Cette phrase était un support pour les parents, mais ils étaient, bien sûr, libres de dire ce qu'ils souhaitaient.

Les moments festifs

La vie de la crèche, c'est aussi des **moments festifs**. Nous avons pu proposer des moments qui marquent des étapes de l'année comme la fête de fin d'année en juin, la fête de départ à l'école en juillet et la fête de Noël en Décembre.

Pour clôturer l'année, **la fête de la crèche** a réuni les différents prestataires qui ont pu intervenir tout au long de l'année

Le Chapeau d'Olivier et Laure Cabanne ont clôturé l'ensemble de leurs ateliers qu'ils ont réalisés au cours de l'année, lors de la fête de la crèche. Ils sont venus proposer aux familles des animations autour du thème de la nature ;

Le chapeau d'Olivier a présenté son histoire Kamishibaï pour ensuite emmener les enfants et leur famille découvrir le jardin sensoriel. Laura Cabanne a proposé différents ateliers toujours autour de ce même thème (poterie, jeu d'eau, espace musicale).

Tout ça, sous l'ambiance festive de Chepito, prestataire, venu nous faire découvrir son concert musical.



Suivi en Juillet par le **gôûter festif de départ à l'école**



Pour terminer l'année 2022, comme chaque année, les professionnels se mobilisent pour nous proposer des décorations toujours féériques confectionnées dans chaque service. Cette année, les familles ont participé à cette décoration avec des « **kits de décoration** ». Chacun a pu découper, décorer, faire fonctionner son imagination. Les décorations ont été fixées au plafond dans le couloir sur toute la période de Décembre. Certains services ont invité les familles à participer à la décoration du service qui accueille leur enfant. Par exemple, chez les bébés, chaque parent a réalisé sa boule de Noël pour l'installer au plafond et par la suite la ramener pour chez eux)



Dans la continuité des fêtes de fin d'année, un petit groupe d'enfants est allé rendre visite **au village du père Noël**, ses ânes et ses chèvres.

...Un petit voyage de fin d'année au centre-ville, en fébus puis en coxiti et sans oublier le funiculaire. Une belle aventure pleine de découvertes pour ces enfants !

Cette année, les professionnels ont eu envie de partager auprès des familles, une « création » réalisée par le Joyeux Béarn : **Une chorale Nocturne**.

Un chemin lumineux dans le jardin a accompagné les parents sous le préau pour écouter le répertoire choisi avec un interlude musical proposé par un papa avec son berimbau, aux sonorités brésiliennes. La soirée s'est clôturée par une auberge espagnole dans la salle polyvalente.



LES FORMATIONS AU CENTRE JOYEUX BEARN

Une Educatrice de Jeunes Enfants et une Puéricultrice ont suivi une formation avec l'organisme GERMEA (Groupe d'Entrainement et de Recherche pour les Méthodes d'Education Active) sur le thème « Pour mieux appréhender ce qui se passe dans les groupes, leur fonctionnement, les phénomènes qui s'y développent, les divers types de réunion, les statuts et les rôles ». Cette formation s'est déroulée sur 5 dates en janvier 2022.

La Présidente de l'Association, le Directeur Général et la Directrice de la Crèche ont participé en février 2022 à une session de formation « Les réformes de la Petite Enfance : Comprendre les différents textes parus depuis mai 2021. Maîtriser les nouvelles règles pour les transformer en opportunités » Formation animée par « l'Association Ateliers Pédagogiques » sur une journée à Pau.

Formation au mois de février 2022, suivie par deux auxiliaires de puériculture et une éducatrice de jeunes enfants avec l'organisme de formation « GAM » sur le thème « parcours d'enfance » avec pour objectif d'animer en autonomie un espace musical adapté aux tout-petits et l'accueil d'un groupe crèche.

Formation de septembre 2021 à mars 2022 (36h00) toujours avec le GAM « La musique et le tout petit »

Objectif général : « entrer dans une relation « sensible » avec le tout-petit, l'enfant. Comment créer un échange sonore et musical à la crèche ? » suivi par une auxiliaire de puéricultrice.

L'agent d'entretien a suivi une formation et obtenu le permis remorque « B96 » pour connaître les règles principales de compatibilité, d'attelage et de circulation propres à ce type d'ensemble de véhicules.

L'ANAP (Association Nationale des Auxiliaires de Puériculture) a organisé la 52^{ème} journée nationale à Biarritz les 23 et 24 mai 2022 deux auxiliaires de puériculture ont suivi ce colloque.

Deux journées pédagogiques se sont déroulées dans l'année le 04 juillet et le 21 novembre 2022 sur le thème « la communication ».

Une Puéricultrice a suivi une formation de cinq mois de mai à octobre 2022 amenant au certificat reconnu par la fédération Internationale de Relaxologie et la Chambre Syndicale de sophrologie : « Intégrer la sophrologie et la relaxation dans son activité professionnelle de soins, d'éducation et d'aide »

Une Educatrice de Jeunes Enfants à participé à la formation « des livres et des bébés » en novembre 2022 avec le service de Formation de la Bibliothèque départementale.

Une aide maternelle a participé à une formation sur l'aménagement des espaces de jeux auprès des Francas en décembre 2022 sur 2 jours.

Le Directeur Général, la Directrice de la crèche et l'Agent d'entretien ont suivi une formation une formation « Habilitation Electrique initiale, opérations d'ordre électrique simples et manœuvres » sur deux jours à Pau.

Lieu d'Accueil Enfants Parents



Le LAEP Dufau Tourasse créé en 2013 en collaboration avec le Centre Social La Pépinière, porteur du projet propose 3 temps d'accueil avec deux accueillantes à chaque séance.

Le LAEP est ouvert de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires et 1 fois durant les petites vacances scolaires. Les mardi – vendredi matins au Centre Social La Pépinière et jeudi matin au Centre Joyeux Béarn.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est un espace où les enfants et leurs parents peuvent vivre ensemble un moment de jeux et d'échanges. Les parents restent avec l'enfant qu'ils accompagnent, découvrent, partagent des jeux entre eux et avec d'autres adultes.

C'est également le lieu où l'enfant vit ses premières expériences sociales et collectives.

Pour les parents, c'est un lieu d'échange et de dialogue. Les parents se rencontrent et discutent afin d'exprimer leur vécu, leurs questions et les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Le LAEP est un lieu très riche en échanges et partages d'expériences.

De nombreux thèmes ou sujets de préoccupations sont abordés : l'alimentation, l'importance de prendre du temps pour soi, la séparation mère-enfant, l'opposition, les punitions... Cette année les familles ont particulièrement exprimé leurs inquiétudes et questionnements au sujet du sommeil et du développement psychomoteur de l'enfant (acquisition de la marche, de la parole...) De nombreux parents posent aussi clairement leur état de fatigue voire d'épuisement parental. Ils peuvent alors exprimer « la pause », la « respiration » que représente leur participation au LAEP. Pour les familles dont les enfants ont plus de 2 ans les LAEP sont des lieux de préparation à la collectivité et de socialisation de l'enfant. La future entrée à l'école est une réelle motivation de la venue de ces parents. De nombreux parents font part de leur difficulté à trouver un mode de garde qu'il soit collectif ou individuel.

Chaque année, des solidarités se créent. Les familles échangent leurs coordonnées pour organiser des temps de rencontres à l'extérieur et s'entraident sur les problèmes de mode de garde, échangent des vêtements, des affaires de puériculture.

Le premier mardi des vacances scolaires, le LAEP est ouvert. La fratrie a alors l'occasion de venir, de partager un moment et de voir où se rend chaque semaine sa petite sœur ou son petit frère.

Nous notons une forte fréquentation au sein des LAEP de familles allophones. Leur présence nous pousse à réfléchir à des moyens de communication adaptés (tracts traduits, utilisation des traducteurs audio)

Moyens mis en œuvre :

Humains : 7 accueillantes professionnelles : 4 conseillères en ESF, 1 animatrice Sociale et 2 éducatrices de jeunes enfants.

Techniques : 2 salles aménagées (ameublement et matériel pédagogique adaptés aux moins de 6 ans). Autres moyens logistiques et de communication.

Pédagogiques : Supervision des accueillantes, réunions coordination LAEP, formation à la posture d'accueil en LAEP.

Public Bénéficiaire :

Enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un de ses parents ou d'un adulte référent. Ce lieu ouvert à tous permet de garantir une mixité sociale des familles accueillies : familles du quartier, familles de Pau et aggro, toute typologies de familles (nucléaires/monoparentales/recomposées/homoparentales/élargies en situation de vulnérabilité ou non).

Une majorité de mères accompagne les enfants mais les pères sont de plus en plus présents. On note aussi la venue des parents en couple. Les grands parents qui ont les enfants en garde régulièrement sont également présents.

Les familles connaissent majoritairement les LAEP par le bouche-à-oreille. Certaines familles peuvent être orientées et/ou accompagnées par des partenaires (PMI, CADA, AID, Médecins généralistes...).

En quelques chiffres :

Lors de notre permanence au sein du Centre Joyeux Béarn :
37 séances ont été réalisées soit 74 heures d'ouverture.
Nous avons reçu 70 familles différentes dont 76 parents et 80 enfants.

Lors de notre permanence au sein du Centre Social La Pépinière :
72 séances ont été réalisées soit 144 heures d'ouverture.
Nous avons reçu 80 familles différentes dont 95 parents et 99 enfants.

Activités Résidentes





ACTIVITÉ DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DE PAU

Depuis son ouverture, le Relais Petite enfance de Pau met en place une offre diversifiée d'actions visant à accompagner l'accueil familial des jeunes enfants.

Pour cela, l'équipe propose, chaque année, un programme de temps collectifs aux assistants maternels de Pau et aux enfants accueillis.

Les objectifs des rencontres :

- Rompre l'isolement professionnel des assistants maternels du quartier.
- Favoriser la socialisation et l'épanouissement des enfants accueillis au domicile des assistant(e)s maternels agréés.
- Améliorer la qualité de l'accueil proposé
- Valoriser cette profession

Afin de faciliter l'accès à ces regroupements, l'équipe du Relais s'efforce de les organiser dans les différents quartiers de la ville. En effet, le transport en automobile représente pour certaines assistant(e)s maternel(le)s un frein au déplacement (question de sécurité, de responsabilité, véhicule inadapté au transport de 1, 2, 3 voire 4 enfants de moins de 3 ans, et/ou absence de véhicule).

Le Relais Petite Enfance a donc de nouveau sollicité le centre Joyeux Béarn en 2022, afin de proposer aux assistants maternels du quartier des rencontres de proximité. Le temps collectif organisé dans ce lieu est « La Pause ». Il s'agit d'un temps de jeu libre pour les enfants, aménagé avec du matériel stocké sur place, et d'observation et d'échanges professionnels pour les assistants maternels. Ce temps collectif a été proposé hors vacances scolaires un lundi sur deux de 09h30 à 11h00 avec inscription préalable. Les participants ont un accès sans contrainte d'horaire.

En 2022, en raison de la situation sanitaire et d'un effectif réduit des agents du relais, nous avons dû remanier les groupes de janvier à juillet 2022 et suspendre les activités sur le site du Joyeux Béarn. Malgré cette interruption nous avons pu reprendre et maintenir quelques rencontres de septembre à décembre 2022 dans les locaux du Centre Joyeux Béarn. La mise à disposition de la salle polyvalente a permis au service municipal d'organiser 4 séances de « Pause » en 2022, pour lesquelles l'équipe du Relais a enregistré un total de 19 participations d'assistants maternels, et 54 enfants.

Bilan : L'équipe du RPE et les usagers apprécient la mise à disposition de la salle "polyvalente" et ses avantages accessibilité, luminosité, propreté et facilité à aménager).

Notre service souhaite poursuivre son action sur le quartier Saragosse et a de nouveau sollicité en 2023 la mise à disposition des locaux du Centre Joyeux Béarn

ACTIVITÉ PEAU À PAU



Les ateliers sont encore très plébiscités par les familles. Deux nouvelles instructrices en massage et le retour d'une instructrice en portage ont permis de réaliser tous les ateliers programmés.

Ateliers Massage :

5 sessions de massage avec 25 bébés massés. La présence de papas se confirme. Beaucoup de lien entre les familles avec échanges de vêtement, des contacts qui perdurent après les ateliers.

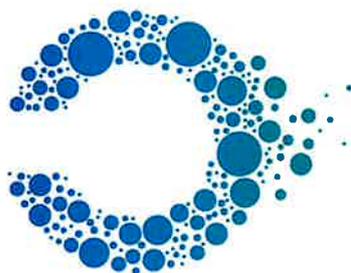
Ces ateliers ont du sens. Ils participent au renforcement du lien parent/enfants, à l'accompagnement des jeunes parents parfois désemparés, souvent isolés. Cela participe également au bien-être des tous petits ce qui aura évidemment une influence sur leur croissance et leur avenir.

Ateliers Portage :

21 ateliers dont 2 portages dos. 69 participants dont 17 mamans enceintes, 14 révisions et 6 RAP. Quelques couples et 1 maman venue réviser sans bébé, une stagiaire et plusieurs demandes qui n'ont pas donné suite.

Accompagnement des parents et des équipes de la Crèche du Joyeux Béarn :

Nous avons pu répondre favorablement à la demande de la crèche concernant les gestes de portage en écharpe. Ces ateliers ont été appréciés tant par les familles que par les professionnelles.



SCIC Pau-Pyrénées

Coopérative Territoriale d'Activités et d'Emploi

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif « SCIC Pau Pyrénées » a été créée en 2013. Elle a pour objet de contribuer au développement socio-économique et durable des territoires en favorisant de façon solidaire le développement d'activités et la création d'emplois sur son territoire.

La SCIC Pau Pyrénées porte une Coopérative d'Activités et d'Emploi. A ce titre elle propose à des entrepreneurs de tester leur activité avant de s'immatriculer. Elle permet également à des entrepreneurs de développer leur activité au sein de la coopérative en devenant Entrepreneurs Salariés Associés.

En 2022, l'équipe d'appui a accompagné 65 entrepreneur.e.s. 16 personnes sont sorties de la coopérative : 9 pour créer leur activité, dont 5 hors de la SCIC et 4 au sein de la coopérative en qualité d'entrepreneur salarié associé, 7 porteurs de projets ont préféré revenir vers l'emploi.

65 porteurs de projets ont également été accompagnés en ateliers collectifs et rendez-vous individuels

La SCIC Pau Pyrénées accompagne également des projets collectifs portés par des acteurs locaux, associations ou collectivités locales.



Association KYZIMI YOGA

Deux formateurs de l'Association KYZIMI YOGA proposent des séances de hatha yoga, de yoga nidra, de méditation.

L'Association a pour objectif de développer la connaissance de la culture du yoga sous toutes ses formes.

Le côté pratique d'accessibilité de la salle convient parfaitement aux adhérents de l'Association.

L'Association SOLIDARILAIT a réalisé des permanences et une animation en soirée durant l'année 2022.




Allaiter son bébé

INFORMATIONS, RÉUNIONS, SOUTIEN
ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE




Solidarilait
ANTENNE
BÉARN

Solidarilait
ANTENNE
BÉARN

Nous sommes une association (loi 1901) composée de mères et de professionnelles de santé, concernées par l'allaitement maternel et l'accueil de l'enfant, et ayant toutes allaité. Solidarilait-Béarn est une antenne du réseau SOLIDARILAIT.

À VOTRE ÉCOUTE

Toutes les bénévoles écoutantes sont formées à l'allaitement et à la parentalité. Si un numéro ne répond pas, tentez un autre.

Fabienne 05 59 53 22 97	Sandrine 06 50 50 57 23	Christine 06 82 40 53 55
Nadège 05 50 06 91 73	Marie-Laure 06 93 41 39 48	Murielle 06 88 89 73 67
Valérie 06 71 93 69 46	Coraline 06 20 49 62 60	Clémence 06 70 02 35 04
Audrey 06 50 40 74 39	Adeline 07 60 51 74 29	Chantal 05 59 83 06 66

LES RÉUNIONS

ENTRÉE LIBRE
SANS INSCRIPTION

À PAU Le premier lundi du mois de 14h à 16h
Au centre Jovieux Béarn, 1 avenue de Saragoste

À SOUMOULOU Le troisième mercredi du mois de 9h30 à 11h
Au cabinet de sage-femme, 40 avenue Lascabertes

NOTE : Pas de réunions en août - 1 lundi et mercredi à Béarn - 1 samedi et 1 dimanche à Pau

Retrouvez-nous également
sur www.solidarilait-bearn.org
et sur Facebook : **Solidarilait 64**

Répondeur national
01 40 44 70 70
www.solidarilait.org

Solidarilait Béarn est soutenue par
le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques
au titre de la 1901





Vivre en Formes

L'Association Vivre en Formes reçoit un public de personnes en surpoids ou en obésité mais aussi toute personne mal à l'aise avec son poids, aussi subjectif que cela puisse paraître.

L'Association n'a pas pour but de faire maigrir, mais de proposer des activités qui améliorent le quotidien des personnes avec une problématique de poids.

En 2022 l'Association a proposé 28 cours de gym dansé et de Pilates à la salle du Centre Joyeux Béarn. 184 participations ont été effectuées pour les deux cours et deux participations pour les Pilates

Comptes de Résultat



Compte de résultat

UNITE PETITE ENFANCE/UNITE PETITE ENFANCE

Exercice 2022 du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Arrêté au : 31/12/2022		31/12/2021		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens)	2,80	0,00			2,80	
Production vendue (services)	255 870,02	21,51	240 805,34	21,35	15 064,68	6,26
Chiffre d'affaire	255 872,82	21,51	240 805,34	21,35	15 067,48	6,26
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 189 390,36	100,00	1 127 859,01	100,00	61 531,35	5,46
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	19 970,94	1,68	56 388,96	5,00	-36 418,02	-64,58
Autres produits	1 000,00	0,08	21,43	0,00	978,57	4 566,36
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	1 466 234,12	123,28	1 425 074,74	126,35	41 159,38	2,89
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achat de matières premières et autres						
Autres achats et charges externes	211 232,59	17,76	199 540,31	17,69	11 692,28	5,86
Impôts, taxes et versements assimilés	84 028,43	7,06	75 032,92	6,65	8 995,51	11,99
Salaires et traitements	934 957,54	78,61	887 993,28	78,73	46 964,26	5,29
Charges sociales	262 377,12	22,06	256 107,28	22,71	6 269,84	2,45
Dotation	139 645,66	11,74	152 072,90	13,48	-12 427,24	-8,17
Autres charges	998,03	0,08	0,68	0,00	997,35	
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	1 633 239,37	137,32	1 570 747,37	139,27	62 492,00	3,98
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-167 005,25	-14,04	-145 672,63	-12,92	-21 332,62	14,64
Opération en commun						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
OPÉRATION EN COMMUN						
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés	1 706,19	0,14	1 733,61	0,15	-27,42	-1,58
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	1 706,19	0,14	1 733,61	0,15	-27,42	-1,58
Charges financières						
Charges financières	62,13	0,01	132,67	0,01	-70,54	-53,17
Autres charges financières						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI	62,13	0,01	132,67	0,01	-70,54	-53,17
RESULTATS FINANCIERS	1 644,06	0,14	1 600,94	0,14	43,12	2,69
RÉSULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	-165 361,19	-13,90	-144 071,69	-12,77	-21 289,50	14,78
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	2 006,55	0,17			2 006,55	
Sur opération en capital	127 811,60	10,75	135 380,09	12,00	-7 568,49	-5,59
Reprises/provisions et transfert de char	14 828,00	1,25	3 231,00	0,29	11 597,00	358,93
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	144 646,15	12,16	138 611,09	12,29	6 035,06	4,35
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	458,38	0,04			458,38	
Sur opération en capital						
Dotation aux amortissements et aux prov.						
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII	458,38	0,04			458,38	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	144 187,77	12,12	138 611,09	12,29	5 576,68	4,02
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL X						
PRODUITS	1 612 586,46	135,58	1 565 419,44	138,80	47 167,02	3,01
CHARGES	1 633 759,88	137,36	1 570 880,04	139,28	62 879,84	4,00
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-21 173,42	-1,78	-5 460,60	-0,48	-15 712,82	287,75
Total XI						
Eng.à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-21 173,42	-1,78	-5 460,60	-0,48	-15 712,82	287,75

Compte de résultat

JOYEUX BEARN MAD LOCAUX

Exercice 2022 du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Arrêté au : 31/12/2022		31/12/2021		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens)	21 286,08	100,00	18 392,20	100,00	2 893,88	15,73
Production vendue (services)						
Chiffre d'affaire	21 286,08	100,00	18 392,20	100,00	2 893,88	15,73
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises/prov. & amort, transf. de charge						
Autres produits						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	21 286,08	100,00	18 392,20	100,00	2 893,88	15,73
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achat de matières premières et autres						
Autres achats et charges externes	8 042,14	37,78	8 150,42	44,31	-108,28	-1,33
Impôts, taxes et versements assimilés	1 253,62	5,89	1 194,16	6,49	59,46	4,98
Salaires et traitements	9 537,48	44,81	7 495,98	40,76	2 041,50	27,23
Charges sociales						
Dotation			61,37	0,33	-61,37	-100,00
Autres charges						
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	18 833,24	88,48	16 901,93	91,90	1 931,31	11,43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 452,84	11,52	1 490,27	8,10	962,57	64,59
Opération en commun						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
OPÉRATION EN COMMUN						
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V						
Charges financières						
Charges financières						
Autres charges financières						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI						
RÉSULTATS FINANCIERS						
RÉSULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	2 452,84	11,52	1 490,27	8,10	962,57	64,59
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion						
Sur opération en capital						
Reprises/provisions et transfert de char						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII						
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion						
Sur opération en capital						
Dotation aux amortissements et aux prov.						
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL X						
PRODUITS	21 286,08	100,00	18 392,20	100,00	2 893,88	15,73
CHARGES	18 833,24	88,48	16 901,93	91,90	1 931,31	11,43
SOLDE INTERMÉDIAIRE	2 452,84	11,52	1 490,27	8,10	962,57	64,59
Total XI						
Eng. à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 452,84	11,52	1 490,27	8,10	962,57	64,59

Fin

